

ASSAINISSEMENT

CRÉATION D'UN COLLECTEUR INTERCOMMUNAL

D'ici fin 2008, Montpellier Agglomération va mettre en place de nouveaux systèmes d'assainissement dans les communes de Pignan, Sausan, Fabrègues, Baillargues, Saint-Brès. Ils permettront ainsi la suppression des stations d'épuration dans ces communes. Les effluents seront alors regroupés et acheminés via un collecteur intercommunal vers une nouvelle station, située à Baillargues, permettant ainsi le traitement de l'azote et du phosphore.

L'appel d'offres est lancé pour désigner l'assistant à maîtrise d'ouvrage pour les phases d'études et d'exécution.

Affaires n°11 et 12 adoptées à l'unanimité des voix exprimées.

TRANSPORT

BIENTÔT 22 NOUVEAUX BUS AU GNV



Montpellier Agglomération poursuit sa politique de développement de transports non polluants sur le territoire avec la création de 3 lignes de tramway et l'acquisition d'autobus au Gaz Naturel Véhicule (GNV). Actuellement 71 autobus fonctionnent au GNV. La région Languedoc-Roussillon et l'ADEME ont décidé d'attribuer à la Communauté d'Agglomération de Montpellier une subvention de 330 000 € pour l'acquisition de 22 bus au GNV.

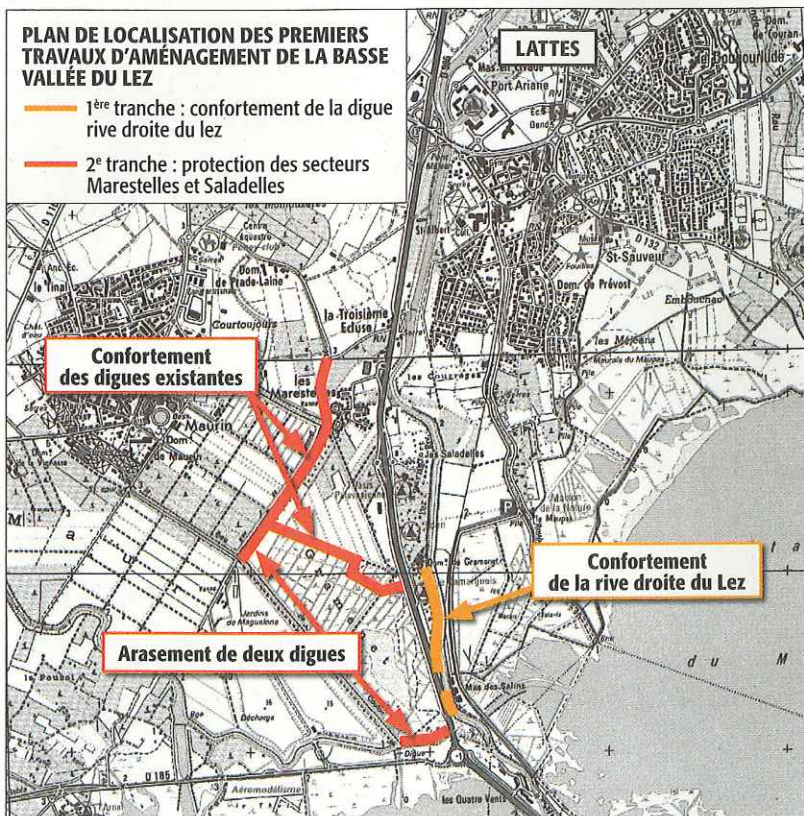
Affaire n° 82 adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 21 JUILLET 2006, 82 AFFAIRES ONT ÉTÉ INSCRITES ET VOTÉES À L'UNANIMITÉ DES VOIX EXPRIMÉES. SUR 90 MEMBRES, 84 ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

LES TRAVAUX DE PROTECTION DE LA BASSE VALLÉE DU LEZ SONT LANCÉS

Affaires n°5 à 9 adoptées à l'unanimité des voix exprimées



de rupture de digues à proximité immédiate du secteur des Maresnelles en favorisant l'évacuation des crues débordantes vers l'étang de l'Arnel, et en renforçant les ouvrages de protection existants. Parallèlement à ces premiers travaux d'urgence, Montpellier Agglomération lance la désignation d'un maître d'œuvre pour la poursuite des études et la réalisation du confortement des digues du Lez. Les travaux du chenal de la Lironde devraient débuter en février / mars 2007. ♦

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX DE LA LIRONDE

- **Novembre 2006 :**
Début des enquêtes publiques
- **Février - mars 2007 :**
Démarrage des travaux
- **Mai 2008 :**
Fin des travaux

En juillet dernier, le Conseil d'Agglomération a voté à l'unanimité un programme d'envergure pour la lutte contre les inondations sur le secteur de la basse vallée du Lez. Les travaux consistent à dériver une partie des crues du Lez vers le chenal de la Lironde et à conforter les digues du Lez pour assurer le transit des crues sans dommage. Le montant global du programme s'élève à 40 M€ cofinancés, à parts égales, entre la Communauté d'Agglomération de Montpellier, l'Etat, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon et le Conseil Général de l'Hérault.

Sans plus attendre, Montpellier Agglomération lance les deux premières tranches de travaux destinés à sécuriser les populations de la basse vallée du Lez. Dès les prochains jours et jusqu'en décembre, ces travaux vont consister à conforter les sections de digues localisées sur la rive droite du Lez afin de réduire les risques de rupture en cas de nouvelle crue du Lez. Puis suivront, de décembre à juillet 2007, les travaux consistant à protéger les secteurs urbanisés des Maresnelles et Saladelles. Le programme d'aménagement consiste à diminuer le risque d'inondation des secteurs urbanisés et le risque

LE PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DE LA BASSE VALLÉE DU LEZ:

UN CHANTIER DE 40 M€

- Montpellier Agglomération
→ 10 millions d'euros
- État
→ 10 millions d'euros
- Conseil régional Languedoc-Roussillon
→ 10 millions d'euros
- Conseil général de l'Hérault
→ 10 millions d'euros